

COMMENT S'INSCRIRE A L'ÉTUDE ?

- Inscrire votre enfant en retournant dès le jeudi 4 septembre la fiche de pré inscription et la décharge ci-dessous ;
- Acheter une carte de 10 ou 20 cases (25 ou 50 €) auprès de Mr Degand ou l'enseignant(e) dès la première étude (*Le cas échéant, la carte inachevée de l'année dernière reste valable*) ;
- Acheter une carte de garderie auprès du responsable garderie dès la première garderie si vous souhaitez que votre enfant aille en garderie après l'étude. Facturation par tranches de 1 heure.
- Ranger la carte d'étude dans le cahier de correspondance ou dans l'agenda de votre enfant ; Ne pas oublier de la remplacer avant épuisement de toutes les cases ; Convenir avec l'enseignant(e) en début de chaque période (Toussaint, Noël,...) d'un changement éventuel ;
- En cas de modifications, d'absences ou de présences occasionnelles, prévenir l'enseignant(e) par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par téléphone le jour même. **ATTENTION : Les enfants inscrits sur le talon ci-dessous seront obligatoirement envoyés en étude les jours indiqués. Le service n'est pas « à la carte ». Si vous reprenez exceptionnellement votre enfant un jour où il est inscrit, merci d'en avertir, par écrit, les responsables de l'étude.**

✂ -----

FICHE D'INSCRIPTION (ETUDE)

NOM - PRENOM de l'enfant :

Classe :

Fréquentera l'étude le(s) jour(s) suivant(s) :

*Si fréquentation irrégulière, merci d'indiquer la mention « OCCASIONNEL » et d'avertir l'enseignante **par écrit** les jours de présence effective. Merci de toujours prévenir les enseignants, par écrit, de toute modification ou exception.*

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ETUDE UNIQUEMENT (16h30 – 17h30)				
ETUDE + GARDERIE (16h30 – 18h30)				

ACCEPTATION DU FONCTIONNEMENT ETUDE

Nous, soussignés, Mme, Mr, parents de scolarisé(e) en classe de, déchargeons l'école St Pierre d'Ascq de toute responsabilité après 17h30, horaire de fermeture complète de l'établissement, si notre enfant n'est pas inscrit en garderie.

Si nous ne pouvons reprendre notre enfant à 17h30, il sera automatiquement amené en garderie (fermeture à 18h30) et sa carte de présence sera facturée par tranches 1 h (*sur le principe de fonctionnement de la garderie, toute heure entamée sera due*).

Fait à , Le

Signatures des responsables légaux :